Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601709-20260427-1127042026-DE

République Française
Département du MORBIHAN
Commune de PLOURAY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Référence
11/27/04/2026

Objet de la délibération
Désignation des élus référents Défense

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Date de la convocation
13/04/2026

Date d'affichage
13/04/2026

Vote
A la majorité Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de PONTIVY
Le : 30/04/2026

Et

Publication ou notification du : 30/04/2026

L' an 2026 et le 27 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Plouray, Salle du Conseil sous la présidence de MORVANT Michel, Maire.

Présents : M. MORVANT Michel, Maire, Mme GUILLANIC Floriane, M. LE LAIN Jean-Luc, Mme LE GAC Claudine, M. ASCHENBRENNER Marc, Mme COUTELLER Angélique, Mme LEMAIRE Brigitte, M. LESAGE Romuald, Mme MARQUET Stéphanie, M. DRUET Christophe, Mme BIHAN Catherine, Mme BARGUIL Isabelle, M. ABREU Y BRETEVILLE Damien.
Excusés : M. BELLEC Sébastien, M. GUIFFES Eric.

A été nommée secrétaire : Mme GUILLANIC Floriane

Objet de la délibération : Désignation des élus référents Défense

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la demande de la délégation militaire du Morbihan de disposer d'un interlocuteur privilégié parmis les élus, pour renseigner les jeunes de la commune dans trois domaines :
- le parcours citoyen qui comprend l'enseignement de la défense en classe de collège et de lycée, le recensement et la journée défense citoyenneté (JDC) ;
- les activités défense avec le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire ;
- le devoir de solidarité et de mémoire,

Considérant que le conseil municipal est invité à procéder à la désignation d'un élu Correspondant de Défense (CORDEF),

Décide de nommer :
- M. Christophe DRUET, correspondant de Défense titulaire,
- M. Marc ASCHENBRENNER, correspondant de Défense suppléant.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/04/2026
Le Maire, Michel MORVANT

MAIRIE DE PLOURAY (Morbihan)